



## Observatoire de l'emploi Contractuel

2015

### A - Rappel méthodologique

L'observatoire de l'emploi contractuel 2015 est présenté sous la même forme que ceux de 2013 et 2014, il permet donc des comparaisons plus justes et plus précises. Il a été reconduit cette année avec les données issues du recensement opéré par le SRH dans le cadre de l'enquête annuelle pour le titre 3 et une extraction SIRH pour le titre 2.

Titre 2	1 049
Titre 3	6 247
Total	7 296

#### 1) Périodicité :

Les chiffres sont en personnes physiques au **31 décembre 2015**. Ne sont pas comptabilisés dans cet observatoire les agents titulaires détachés sur contrat ainsi que les agents exerçant des missions équivalentes aux maîtres assistants des écoles d'architecture rémunérés sur titre 2.

#### 2) rappel du périmètre observé :

- en personnes physiques (11 954 PP) et non en ETPT comme pour le bilan social soit 11 425 ce qui montre un ratio de 4,43% ce qui correspondant aux agents à temps partiel et aux agents permanents à temps incomplet.
- contractuels hors agents non titulaires recrutés sur emplois dérogatoires (un focus spécifique est présenté dans la deuxième partie du document en page 106).

#### 3) Contenu :

les données sont classées par item d'analyse selon les autorités d'emploi et sont présentées :

- pour le titre 2
- pour le titre 3
- en globalité
- un comparatif 2014/2015 à chaque fois que nécessaire.

### B - Ce qu'il faut retenir de cet observatoire

#### 1) Partie générale

**Titre 2 : une diminution de 9,3% des effectifs est constatée entre 2014 et 2015.**

**Titre 3 : une diminution de 22,5% des effectifs est constatée entre 2014 et 2015**

**soit une diminution globale de 20,6 % des effectifs contractuels entre 2014 et 2015**

	T2		T3		Total	
Direction générale des patrimoines	-41	-11,3%	-971	-23,8%	-1 012	-22,8%
Direction générale de la création artistique	1	0,7%	-24	-1,9%	-23	-1,6%
Direction générale des médias et des industries culturelles	-12	-16,9%	-411	-45,4%	-423	-43,3%
Secrétariat Général	-17	-5,6%	0	0,0%	-17	-5,6%
Action territoriale	-29	-17,5%	0	0,0%	-29	-17,5%
<b>Total</b>	<b>-98</b>	<b>-9,3%</b>	<b>-1 406</b>	<b>-22,5%</b>	<b>-1 504</b>	<b>-20,6%</b>

Cette diminution s'explique notamment par la titularisation des agents de catégorie B en 2015 dans le cadre des concours "sauvadet", mais aussi par une meilleure maîtrise de l'emploi contractuel de façon générale toute catégorie confondus conformément au protocole d'accord signé le 8 juillet 2015

#### Répartition par autorité d'emploi

L'autorité d'emploi de la direction générale des patrimoines représente 60,8% des effectifs dont 46% sont dans les écoles d'architecture. (1 698 agents exerçant des fonctions d'enseignement dans les écoles d'architecture)

#### Répartition par autorité d'emploi et nature de contrat

Globalement la répartition CDD/CDI reste stable 62% de CDD et 38% de CDI.

- Sur le T2 39,5% en CDD et 60,4% en CDI.
- Sur le T3 55,4% en CDD et 44,6% en CDI.

Par ailleurs, la direction générale des patrimoines a des modalités d'organisation légèrement différentes : 63,6% en CDD et 36,4% en CDI ce qui s'explique par son utilisation importante d'agents non permanents sur des fonctions d'accueil dans les musées et son recours à des enseignants contractuels pour les écoles d'architecture.

**S'agissant des effectifs du CNAC GP cette année l'enquête RH a été remplie avec plus de rigueur et d'exhaustivité c'est ce qui explique l'augmentation des effectifs pour 2015 par rapport à 2014.**

**Un travail a été mené avec la DGPAT concernant les effectifs des écoles d'architectures cette année une extraction des effectifs dans TAIGA a été envoyée aux écoles afin de mettre en cohérence l'enquête RH et TAIGA.**

#### Part des agents contractuels sur les effectifs des établissements publics

Les agents contractuels représentent 59% des effectifs en établissements publics. Alors que les agents contractuels relevant de la DGMIC représentent 41,6% des ses effectifs.

#### Répartition par autorité d'emploi, fondement de recrutement, catégorie et nature d'emploi

On note que 81,7% des agents contractuels sont recrutés sur des emplois permanents contre 18,3% pour occuper des emplois non permanents.

	A	B	C	Total	
Agents permanents	68%	15%	17%	83%	Les agents contractuels exerçant des missions permanentes sont plus nombreux en catégorie A.
Agents non permanents	18%	10%	72%	17%	Les agents contractuels exerçant des missions non permanentes sont plus nombreux en catégorie C.

	A	B	C
Agents non titulaires (T2 et T3)	59%	14%	27%
Agents titulaires	40%	22%	38%

Par ailleurs, la répartition par catégorie est légèrement différente pour les CDD : 51,5% en A, 10,5% en B et 38% en C alors que pour les CDI : 67,8% en A, 18,7% en B et 13,5% en C.

On note également que sur les besoins non permanents 34% le sont sur un besoin occasionnel et 45% pour un besoin saisonnier.

#### Répartition par autorité d'emploi et par famille de métier (T2+T3)

Les effectifs d'agents non titulaires se retrouvent :

- à 38% pour l'enseignement
- à 16% sur des missions d'accueil et de surveillance
- à 18% sur des fonctions transverses (affaires générales, ressources humaines, gestion et budget, juridique et finance)
- à 8,7% sur des fonctions techniques (batiments, logistique et informatique)
- à 7,6% pour des fonctions de communication et de développement des publics.

#### Répartition par autorité d'emploi, par famille de métier et catégorie d'emploi (T2+T3)

Ce item permet de regarder les catégories d'emploi en fonction des missions exercées par les agents.

Par exemple :

- sur des fonctions d'accueil et de surveillance l'essentiel des effectifs est de catégorie C 90% ;
- sur les fonctions d'enseignement, 86 % en catégorie A ;
- sur des fonctions transverses, 51 % en A, 29% en B et 20% en C ;
- sur les fonctions techniques, 36% en A, 12% en B et 52% en C ;
- sur les fonctions communication 76% en A, 21% en B et 3% en C.

#### Répartition par filière et corps équivalent

Cet Item a été amélioré en 2015 car l'information des corps équivalents aux fonctions exercées a été renseignée par les EP.

Un parallèle pourrait être fait entre cette répartition et celle par filière et famille métiers qui montrerait que :

- les agents relevant d'un corps de la filière administrative n'exercent pas tous des missions transverses car ils sont 1 387 identifiés dans ces corps alors que seuls 1349 exercent des missions de cette filière.
- de même dans la filière enseignement on retrouve 2 771 agents relevant de corps d'enseignement alors que sur des missions d'enseignement on retrouve 2 696 agents le delta selon les Ep correspondrait à des personnes qui enseignement mais dont la spécificité de l'enseignement ne rentrerait pas dans un corps existant.
- pour la filière technique l'addition des agents exerçant des missions logistique et batiments infrastructures correspond à 316 l'écart avec des agents relevant d'un corps de cette filière, soit 367-316 = 51 ce qui correspond à des agents exerçant des missions d'accueil et de surveillance.

#### Répartition des agents contractuels par classe d'âge

La pyramide des âges des agents contractuels est à mettre en regard de la pyramide des agents titulaires du ministère (cf Bilan social); 47% d'hommes pour 53% de femmes alors que pour les contractuels 60% de femmes pour 40% d'hommes.

Par ailleurs, la moyenne d'âge des agents titulaires est de 48 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes alors que pour les contractuels, elle est de 37 ans pour les femmes et 40 ans pour les hommes.

	Titulaires	Contractuels
moins de 25 ans	1%	12%
25-30 ans	4%	12%
30-35ans	6%	11%
35-40ans	9%	12%
40-45 ans	14%	13%
45-50 ans	17%	12%
50-55 ans	18%	12%
55-60 ans	20%	10%
60-65 ans	10%	6%
plus de 65 ans	0%	0%

Globalement, les agents contractuels sont plus jeunes que les agents titulaires car ils sont plus nombreux dans les classes d'âge inférieures à 30 ans.

Pour les classes entre 40 et 50 ans les volumes sont quasiment identiques. En revanche, pour les plus de 60 ans les contractuels sont beaucoup moins nombreux.

#### Répartition des agents contractuels par classe d'âge et par catégorie

Cette répartition montre clairement que les agents exerçant des missions de catégorie C sont beaucoup plus jeunes que les autres.

la catégorie A se situe majoritairement entre 30 et 50 ans

la catégorie B entre 30 et 60 ans

la catégorie C entre 20 et 30 ans

Ces informations sont à mettre en regard de la répartition par classe d'âges par métiers.

La catégorie C entre 20 et 35 ans

	besoin permanent		besoin non permanent	
	F	H	F	H
entre 21 et 25 ans	0%	0%	15%	17%
entre 26 et 30 ans	6%	4%	36%	38%
entre 31 et 35 ans	11%	7%	29%	25%
entre 36 et 40 ans	13%	11%	9%	10%
entre 41 et 45 ans	14%	13%	7%	6%
entre 46 et 50 ans	13%	16%	4%	6%
entre 51 et 55 ans	14%	15%	6%	3%
entre 56 et 60 ans	13%	14%	4%	4%
entre 61 et 65 ans	11%	13%	2%	2%
moins de 20 ans	6%	8%	1%	2%
plus de 66 ans	0%	0%	4%	3%
	<b>42%</b>	<b>42%</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>

On note également que les agents sur des besoins non permanents ont entre 21 et 35 ans alors que pour des besoins permanents la tranche d'âge est entre 30 et 50 ans

#### Répartition des agents contractuels par classe d'âge et par famille métier

Cette répartition met en évidence les métiers dont la population est "plus âgée" et ceux pour lesquels la population est plus jeune. Ces indicateurs sont exploités dans la mise en place de la GPEEC avec une comparaison des agents titulaires exerçant les mêmes missions.

Pour mémoire les agents non titulaires :

- sur des fonctions d'enseignement sont répartis sur les tranches d'âge supérieures à 35 ans ;
- sur les fonctions informatiques entre 35 et 55 ans ;
- sur les fonctions d'accueil en revanche la population est très jeune entre 20 et 35 ans ;
- sur des fonctions communication entre 35 et 50 ans.

## 2) Partie Focus

#### Focus sur les agents contractuels recrutés sur fondements dérogatoires

Les effectifs recrutés sur emplois dérogatoires sont majoritairement en CDI.

Ils se répartissent essentiellement sur des missions de catégorie A sauf pour l'INRAP qui emploie une très grande partie de ses effectifs en catégorie B.

	A	B	C	Total
<b>Direction générale des médias et des industries culturelles</b>	<b>330</b>	<b>163</b>	<b>28</b>	<b>521</b>
Centre national du Cinéma	232	117	26	375
Bibliothèque nationale de France	98	46	2	146
<b>Direction des patrimoines</b>	<b>1 720</b>	<b>1 818</b>	<b>603</b>	<b>4 141</b>
Centre des monuments nationaux	271	239	299	809
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou	365	319	261	945
Etablissement public de la porte dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration	11	12	0	23
Etablissement public du musée du Quai Branly	165	17	15	197
Institut national des recherches archéologiques préventives	867	1 185	0	2 052
Musée et domaine de Versailles	9	5		14
Musée Rodin	8	12	2	22
Opérateur du patrimoine public et des projets immobiliers de la culture	24	29	26	79
<b>Total</b>	<b>2 050</b>	<b>1 981</b>	<b>631</b>	<b>4 662</b>

#### Focus sur les agents contractuels recrutés pour emplois permanents à temps incomplet (article 6)

Les 2 critères qui permettent de qualifier ces emplois sont à mettre en regard de ces données, à savoir que les fonctions doivent correspondre à un besoin permanent et impliquer un service à temps incomplet d'une durée n'excédant pas 70 % d'un service à temps complet.

Le nombre total d'emploi à temps incomplet est de 2 943 agents dont 1 894 emplois en catégorie A.

Il y a 2 066 enseignants à temps incomplet soit 70% des emplois à temps incomplet et 97% des emplois de catégorie A à temps incomplet.

Ces emplois sont en majorité en CDD 59% et pour 41% en CDI.

Ils se répartissent à 64% en catégorie A, à 9% en B et 27% en C.

Quotité	A	B	C	TOTAL
moins de 0,20	23,50%	2,03%	5,40%	30,93%
entre 0,20 et 0,40	15,91%	2,91%	4,25%	23,07%
entre 0,40 et 0,50	4,71%	0,38%	3,64%	8,74%
mi temps	6,98%	0,42%	2,80%	10,20%
entre 0,50 et 0,60	1,07%	0,04%	0,08%	1,19%
entre 0,60 et 0,80	3,95%	2,15%	4,22%	10,31%
plus de 0,80	6,21%	1,80%	7,55%	15,56%

	moins de 0,20	entre 0,20 et 0,4	entre 0,40 et 0,50	mi-temps	entre 0,50 et 0,60	entre 0,60 et 0,80	plus de 0,80
Accueil et de la surveillance	1,3%	3,3%	2,5%	0,4%	0,0%	1,5%	6,8%
Affaires générales	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,7%	0,2%
Autres métiers	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%
Bâtiment-Infrastructures	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Conservation, de l'architecture et du patrimoine architectural	1,6%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,4%	0,6%
Développement des institutions	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Développement des publics et de la	0,4%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%
Éducation et formation tout au long de la vie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Enseignement supérieur - Recherche	26,1%	18,2%	5,0%	7,0%	1,1%	4,9%	6,8%
Exécution budgétaire et comptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%
Expertise financière et juridique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Finances publiques	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Logistique	0,2%	0,3%	0,2%	2,3%	0,0%	1,4%	0,4%
Métiers d'art	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Métiers de la communication	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%
Métiers du spectacle	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
Muséographie et de la gestion des œuvres non renseigné	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%
Ressources humaines	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Santé - Cohésion sociale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sécurité et Sûreté	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%
Services aux usagers	1,0%	0,3%	0,5%	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%
Systèmes et réseaux d'information et de communication	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
<b>Total général</b>	<b>30,7%</b>	<b>22,9%</b>	<b>8,7%</b>	<b>10,1%</b>	<b>1,2%</b>	<b>11,0%</b>	<b>15,4%</b>

#### Focus sur les agents contractuels recrutés pour emplois permanents (article 4)

2 964 agents sont recrutés sur les fondement de l'article 4.

Ils sont à 28,7% en CDD et 71,3% en CDI.

Il sont à 32% sur 4-1 et à 68% sur 4-2.

Ils se répartissent à 71,9% en catégorie A, à 21% en B et à 7,10% en C.

Sur l'article 4-2 la répartition est de 78,3% en A, 17,2 en B et 4,5% en C.

Ces agents exercent à 21,6% des missions d'enseignement et à 1,7% sur des missions d'accueil et de surveillance, à 27,4% des fonctions transverses (affaires générales ressource humaines, gestion et budget, juridique et finance), à 14% sur des fonctions techniques (batiments, logistique et informatique) et 14% des fonctions de communication et de développement des publics.

#### Focus sur les agents contractuels recrutés pour emplois non permanents (article 6)

Ils sont à 12,8% sur l'article 6 quater, à 7,5% sur l'article 6 quinquies et à 76,9% sur l'article 6 sexies et 2,8% sur le 6 septièmes majoritaire au MUCEM.

70% des ces agents exercent des missions de catégorie C et notamment à la Direction générale des patrimoines dans les musées sur des fonctions d'accueil et de surveillance.

#### Répartition des agents contractuels T2 par groupe

69,2% des agents non titulaires du T2 sur emplois permanents sont catégorie A, 16,5% en B et 14% en C, ce qui semble logique au regard des fonctions exercées.

#### Répartition des agents détachés sur contrats

Les agents titulaires détachés sur contrat recensés dans l'enquête RH montrent qu'ils sont à 62% dans un EP relevant de la DGPAT à 23% dans un de la DGCA et à 25 dans une de ceux de la DGMIC.

#### Répartition des agents exerçant des missions d'enseignement

Ces agents sont répartis à 51,8% en CDD et à 48,2% en CDI et relèvent majoritairement de la catégorie A pour 85,7%.

Ils exercent des missions d'enseignants praticien du supérieur pour 81,4% .

Il exercent à 39% un équivalent temp plein d'enseignement et à 33% pour moins de 0,20 d'un équivalent temps plein d'enseignement.